



## Ethnographie des conflits homme-hippopotame dans les départements de Tiassalé et Taabo en Côte d'Ivoire

*Ethnography of human-hippopotamus conflicts in the departments of Tiassalé and Taabo in Côte d'Ivoire*

**Doba Soro**

Université Polytechnique de Man, Côte d'Ivoire

Email : [doba.soro@univ-man.edu.ci](mailto:doba.soro@univ-man.edu.ci)

iD ORCID : <https://orcid.org/0009-0007-6560-6328>

**Résumé :** Il existe de nombreuses espèces aquatiques dans le fleuve Bandama qui traverse la Côte d'Ivoire. Parmi ses espèces, on compte les hippopotames dans la catégorie des animaux aquatiques qui ont des conflits avec les hommes dans le milieu de vie. L'étude qui consiste à faire une ethnographie des conflits dans les départements de Taabo est de type mixte. Les données ont été collectées dans les treize (13) villages mitoyens du fleuve Bandama. Au total, treize (13) focus group, vingt-deux (22) entretiens individuels et des visites de terrain ont été réalisés. On note la présence de plus de cent quatre-vingt-dix (190) hippopotames dans la zone. Le barrage de Taabo et Taboitien enregistrent le plus grand nombre d'hippopotames. Il existe plusieurs types de conflits homme-hippopotame dans les villages autour de fleuve Bandama et du barrage de Taabo. Les hippopotames sont à la base d'énormes dégâts humains et matériels dans les localités mitoyennes du fleuve Bandama. Mais, à cause des textes internationaux, les populations ne peuvent inquiéter les animaux dans les eaux qui sont considérées comme leur habitat naturel. Plusieurs facteurs naturels et humains expliquent les dégâts enregistrés par les populations.

**Mots-clé:** Ethnographie, Conflits, Homme-hippopotame, Fleuve Bandama.

**Abstract:** There are many aquatic species in the Bandama River which crosses Ivory Coast. Among its species, there are hippos in the category of aquatic animals which have conflicts with humans in the living environment. The study which consists of carrying out an ethnography of conflicts in the departments of Taabo is mixed. The data was collected in the thirteen (13) villages adjoining the Bandama River. In total, thirteen (13) focus groups, twenty-two (22) individual interviews and field visits were carried out. There are more than one hundred and ninety (190) hippos in the area. The Taabo and Taboitien dam record the highest number of hippos. There are several types of human-hippo conflicts in the villages around the Bandama River and Taabo Dam. Hippos are the cause of enormous human and material damage in localities adjoining the Bandama River. But, because of international texts, populations cannot worry the animals in the waters which are considered their natural habitat. Several natural and human factors explain the damage recorded by populations.

**Keywords:** Ethnography, Human-hippopotamus, Conflicts, Bandama River.

### Introduction

Les eaux de surface sont d'une importance capitale pour l'activité humaine. Des fleuves aux rivières en passant par les barrages, elles font l'objet de plusieurs usages. Parmi ces usages, on compte l'activité agricole, la pêche, la consommation et autres. Mais l'homme n'est pas le seul être vivant qui a besoin d'eau ; mieux, elle est l'habitat de plusieurs espèces dont l'hippopotame.

L'hippopotame, très grégaire, sédentaire et territorial (seulement dans l'eau), vit en troupes de 5-15 individus, mais parfois beaucoup plus, composés de femelles et de jeunes autour desquels gravitent les mâles selon leur position hiérarchique. Les mâles dominants défendent âprement leur territoire par des combats pouvant aller jusqu'à la mort de l'un d'eux. Les vieux animaux sont ainsi souvent balafrés de cicatrices. (Triplet, 2009, p. 322)

Cette cohabitation autour des point d'eau n'est pas toujours pacifique. En effet, « l'hippopotame commun fait partie des espèces les plus impliquées dans les conflits avec les hommes en Afrique » (Sogbohossou, Djagoun, Dansou, 2017, p 22). La cohabitation homme-hippopotame a fait l'objet de nombreux conflits ces trente dernières années en Côte d'Ivoire. Plusieurs cas de conflits entre les hommes et les hippopotames sur le fleuve Bandama dans les départements de Tiassalé et Taabo de la région de l'Agnéby-Tiassa et sur le barrage de Taabo ont été relayés dans les médias ([www.rfi.fr](http://www.rfi.fr) : 20.08.2022). Or, il convient de noter que les hippopotames sont intégralement protégés par la Convention d'Alger<sup>24</sup> et le Commerce international des Espèces Sauvages (CITES)<sup>25</sup>.

Il apparaît donc clairement que les pays africains ont ratifié les textes et conventions internationaux qui régissent la protection des hippopotames et d'autres espèces. Dans l'ensemble des pays au Sud du Sahara, l'espèce est donc intégralement protégée, c'est-à-dire interdite de chasse (MINEF, 2020). Cela cause évidemment sa multiplication dans les eaux qui représentent son habitat naturel. Ces mêmes eaux sont fréquentées par les humains dans la cadre de plusieurs activités. En effet, ces eaux occupent une place importante dans la vie des communautés mitoyennes. Les femmes pratiquent les cultures maraichères, se baignent et y font la lessive. Quant aux hommes, ils pêchent et utilisent l'eau parfois pour l'irrigation tandis que dans certains lieux, les enfants pratiquent la nage à des moments. Tous ces éléments montrent la place indispensable de ces eaux dans la vie des populations. C'est de là que naissent les rencontres entre l'homme et l'hippopotame. La région de l'Agneby-Tiassa en Côte d'Ivoire, est l'objet de plusieurs cas de conflits liés à cette cohabitation hommes-hippopotames autour du fleuve Bandama précisément dans les départements de Taabo et Tiassalé.

Quel est l'état des conflits hommes-hippopotames dans les départements de Taabo et Tiassalé ? L'objectif du présent document est de faire un état des lieux des conflits hommes-hippopotames dans la région de l'Agneby Tiassa. Cet objectif se subdivise en trois objectifs subsidiaires qui consistent d'abord à décrire le milieu d'étude, ensuite, faire une typologie des conflits et enfin ressortir les facteurs de ces conflits hommes-hippopotames.

## **1. Méthode**

### **1.1. Milieu de l'étude**

Les départements de Taabo et de Tiassalé appartiennent à la région de l'Agneby-Tiassa, elle-même située dans le sud forestier de la Côte d'Ivoire, dans la pointe sud du V baoulé, sur une superficie de 9 080 km<sup>2</sup>. La région de l'Agnéby-Tiassa est limitée au Nord par les régions du Moronou et du Bélier, au Sud par la région des Grands Ponts, à l'Est par la région de la Mé, à l'Ouest par les régions du Lôh-Djiboua et du Gôh. Les localités visitées dans ces deux départements ont un relief généralement plat avec quelques élévations par endroit. La végétation est essentiellement constituée de savane arborée et de forêt dense qui, en raison de la pratique de l'agriculture extensive (cacao et plus récemment de l'hévéa, du palmier à huile), est sujette à une forte dégradation.

Sur le plan climatique, ces localités bénéficient de quatre saisons dont deux pluvieuses et deux sèches : une grande saison de pluie (avril à juillet) et une petite saison de pluie (octobre

---

<sup>24</sup> La Convention d'Alger, a été adoptée à Alger en Algérie le 15 septembre 1968 pour la conservation et l'utilisation des ressources en sol, en eau, en flore et en faune. Cette convention cite en Annexes la liste des espèces protégées dont l'hippopotame.

<sup>25</sup> La Convention sur le commerce international des espèces de faune et de flore sauvages menacées d'extinction, dite Convention de Washington et connue sous son acronyme anglais CITES, est en vigueur depuis le 1er juillet 1975. Cette convention a pour objectif de garantir que le commerce international des animaux et des plantes inscrits dans ses Annexes, vivants ou morts, ainsi que de leurs parties et de leurs produits dérivés ne nuise pas à la conservation de la biodiversité et repose sur une utilisation durable des espèces sauvages.

à novembre) ; une grande saison sèche (décembre à mars) et une petite saison sèche (août à septembre). Le réseau hydrographique est dominé par le fleuve Bandama, qui traverse les départements de Taabo et de Tiassalé, du nord au sud. Historiquement les Baoulé Souamlin et les Dida sont les peuples autochtones, et de loin les plus importants de ces localités. Mais, on y retrouve un bon contingent de migrants économiques allochtones et allogènes dont des Attié, Gouro, Guéré, Yacouba, Bété, Sénoufo, Malinké (Dioula), Koulango, Wê, et les Burkinabés, Maliens (les Bozo), Nigériens, Guinéens, Sénégalais, Mauritaniens, etc.

À l'image de la plupart des zones forestières du pays, l'économie locale est basée sur la production du cacao, de l'hévéa, du palmier à l'huile et des cultures vivrières (igname, manioc, banane plantain, piment, gombo, maïs, aubergine, etc.). L'agriculture de rente y est dominée par les hommes alors que la production vivrière est aux mains des femmes. La pêche, l'élevage et le commerce constituent les autres activités économiques identifiées et pratiquées par les populations. Toutes ces activités fournissent des revenus non négligeables aux populations.

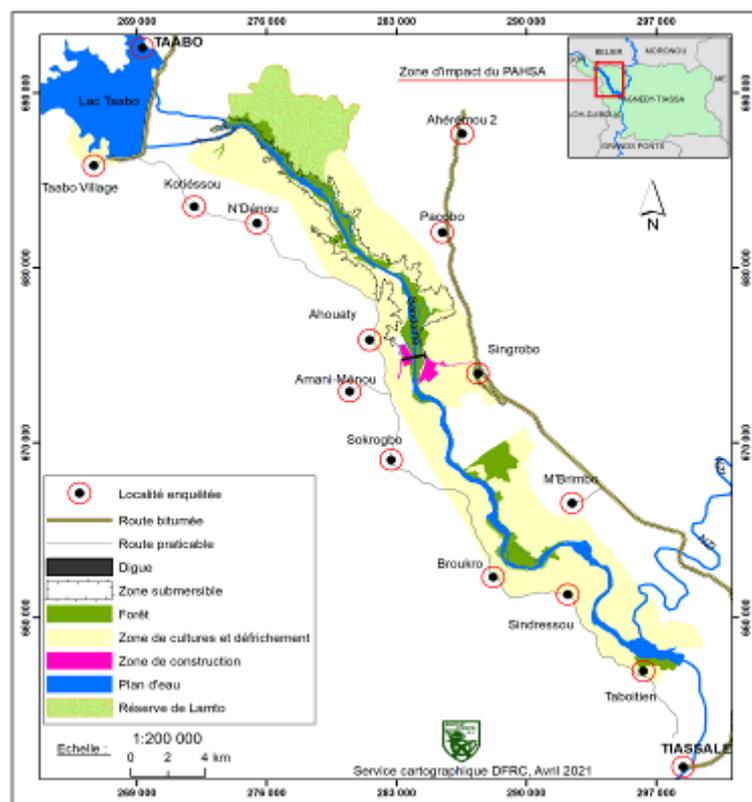


Figure 1. Localisation des villages enquêtés, 2021, Service de la cartographie DFRC MINEF.

## 1.2. Méthodes de collecte des données

Treize (13) localités appartenant aux départements de Taabo et Tiassalé ont fait l'objet de cette étude. Il s'agit spécifiquement des localités mitoyennes du fleuve Bandama dans les préfectures de Taabo et Tiassalé. Cette étude qui se veut mixte, s'est appuyée sur des rencontres avec plusieurs catégories d'acteurs locaux, à travers des entretiens individuels, des focus group et des observations de terrain le long des berges du fleuve et une fiche de recensement.

Les entretiens individuels ont été organisés avec les autorités administratives, les directions régionales du Ministère des Eaux et Forêts et du Ministère des Ressources Animales et Halieutiques et les leaders associatifs, à l'aide de guide d'entretien.

Des guides d'entretien semi-directifs ont été utilisés pour les entretiens individuels et les focus group dans les villages avec les leaders communautaires, les agriculteurs et les

pêcheurs ainsi que les directions régionales des ministères susmentionnés. Les virées d'observation, à l'aide d'une grille élaborée ont consisté à aller au bord du fleuve, pour observer des traces d'hippopotames, des dégâts matériels et les activités humaines mitoyennes au fleuve et au barrage de Taabo. Au total, treize (13) focus group et vingt-deux (22) entretiens individuels ont été réalisés dans le cadre de cette étude ethnographique.

Cible	Entretiens individuels	Focus group
Communautés villageoise	15	13
Services déconcentrés	04	----
Corps préfectoral	03	----
Taboïtien	22	13

**Tableau 1.** Récapitulatif de l'échantillon, Avril 2021, Doba SORO

Au total, les enquêtes ont concerné treize (13) localités dont huit (08) villages du département de Taabo et cinq (05) villages du département de Tiassalé. Comme le montre cette carte, l'étude s'est particulièrement intéressée aux localités situées aux alentours du fleuve Bandama. Par ailleurs, ces localités ont également des activités autour du fleuve.

## 2. Résultats et discussion

Les résultats de cette étude se présentent en trois (03) principaux points. D'abord, l'on aborde présence des hippopotames dans la zone d'étude. Ensuite, il est question de la typologie des conflits. Enfin, le travail restitue les sources et manifestations des conflits homme-hippopotames. La présentation des résultats est succédée par la discussion.

### 2.1. Présence des hippopotames dans la zone

La présence des hippopotames est confirmée dans tous les villages de la zone qui ont fait l'objet d'étude. En absence de résultats d'inventaire, les populations locales ont été invitées à estimer les effectifs d'hippopotames qu'elles présagent. Selon elles, les hippopotames sont présents tout le long du fleuve avec une forte concentration dans le barrage de Taabo, à Taboïtien et à Sindréssou.

Village	Effectif	Département
Taabo village	50	Taabo
N'Dénou	2	
Kotiéssou	2	
Ahéremou 2	1	
Pacobo	5	
Ahouaty	3	
Singrobo	3	
Amani-Ménou	1	

Sokrogbo	1	Tiassalé
M'Brimbo	10	
Broukro	1	
Sindrèssou	13	
Taboitien	100	

**Tableau 2.** Effectif minimal des hippopotames estimé par les populations locales, Avril 2021, Doba SORO

Ce tableau, dont les données relèvent des témoignages recueillis sur le terrain, présente une présence effective et parfois massive des hippopotames dans la zone. Quel que soit l'effectif, l'hippopotame demeure une source d'inquiétude pour les populations locales, comme ils le disent souvent dans leurs propres termes :

Les hippopotames sont trop dans notre zone ici. Cela fait qu'on ne peut plus aller à la pêche. Chaque fois que tu vas vers le fleuve, tu crains à l'idée d'être attaqué ou de rencontré un hippopotame. Les cas d'attaques qu'on a eu chez nous ici et aussi dans les autres villages créent en nous de plus en plus la peur. Tous les pêcheurs on forcément peur (P.A, mars 2021).

Selon les populations locales, les hippopotames n'ont pas de loyers fixes. Ils se déplacent le long du fleuve, utilisant des zones variables comme dortoirs, points de sorties de l'eau et pâturages, en fonction des crues et décrues du fleuve.

Toutefois, en dehors de Taabo village, qui vit en permanence avec les hippopotames (toute l'année) dans le barrage, les autres villages dont les terroirs bordent le fleuve, admettent qu'avant les travaux de construction du barrage Singrobo-Ahouaty, les hippopotames n'étaient pas présents en permanence, car se déplaçaient en amont ou en aval de leur terroir à certaines périodes de l'année. Cependant, depuis le blocage du fleuve pour la construction du barrage, les hippopotames sont devenus permanents dans toutes les localités.

## 2.2. Typologie des conflits homme-hippopotame

Il existe des conflits entre homme et hippopotame autour du fleuve Bandama. Que les hippopotames ou les hommes soient à l'origine des conflits, il est clair que les conflits homme-hippopotame sont courants dans les deux départements. Les rapports conflictuels entre l'homme et l'hippopotame dans cette zone, ne se résument pas seulement à des dégâts humains, agricoles et matériels, mais aussi à la gêne que représente l'animal créant une psychose quasi permanente.

Village	Priorisation des types de conflits				
	Attaque de personne	Destruction de filet	Destruction de plantation	Attaque de pirogue	Psychose
Taabo village	04	03	02	05	01
Kotièssou	05	04	00	03	00
N'Dénou	04	02	03	05	01
Ahouaty	04	03	02	05	01
Sokrogbo	01	04	05	03	02
Amani-menou	02	04	05	03	01
Ahérérou 2	05	03	02	04	01
Pacobo	05	03	01	02	04
Singrobo	04	03	01	05	02
M'Brimbo	04	05	03	02	01

Taboïtien	03	01	04	02	05
Sindréssou	01	04	02	03	05
Broukro	00	00	01	00	00

**Tableau 3.** Priorisation des types de conflits par village, Avril 2021, Doba SORO

Il ressort des entretiens avec les populations locales des deux départements, que les types de conflits les plus courants dans la zone, sont les attaques sur les humains et les pirogues, suivies des dégâts agricoles, de la psychose créée par leur présence, puis des destructions de filets. « Mais une chose est certaine, une attaque d'hippopotame n'est jamais petite » conclue un leader communautaire.

### 2.2.1. Attaques sur les humains

Selon les populations locales, au moins quinze (15) personnes auraient perdu la vie, entre 1993 et 2020, suites à des attaques d'hippopotames. Les pertes en vies humaines sont toutes consécutives à des attaques en pleine eau sur des pirogues de fabrication traditionnelle. Les hippopotames engagent très souvent des courses poursuites des pirogues se terminant parfois par des incidents malheureux. Parmi les treize (13) villages visités lors de la mission diagnostic, dix (10) ont connu des attaques sur des personnes et cinq (05) ont enregistré des pertes en vies humaines.

### 2.2.2. Dégâts agricoles

Les dégâts de cultures sont le type de conflit le plus courant. Les hippopotames broutent les jeunes pousses de riz, de maïs, de maraîchers et ouvrent des passages dans les champs plus âgés. De plus, ils s'attaquent aux bananiers et piétinent les buttes contenant l'igname et le manioc. Les dégâts ont généralement lieu dans les champs situés à moins d'un km des berges du fleuve. En raison de la précarité des ménages affectés, les dégâts agricoles sont importants à l'échelle familiale.

L'intensité des dommages causés aux cultures est variable suivant les spéculations et le stade phénologique. Les dégâts sont plus importants lorsque les plants sont hauts de moins de 30 cm et se limitent essentiellement aux ouvertures créées par les passages dans les champs plus âgés. Les dégâts agricoles sont de ce fait plus importants pendant la saison des cultures vivrières.

Cependant, en saison sèche, les hippopotames s'éloignent beaucoup plus des berges pour profiter des pâturages frais générés par les feux intentionnels ayant pour auteurs ou allumés par des éleveurs de bétail pour nourrir leurs bêtes.

### 2.2.3. Attaques de pirogues et dégâts matériels

Même si la plupart des pêcheurs sont des allogènes, les populations locales accordent beaucoup d'importance à la pêche. Les populations autochtones espèrent s'impliquer un peu plus dans les activités de pêche après la livraison du lac du barrage. La présence des hippopotames limite pourtant les activités de pêche surtout que les pêcheurs estiment que les hippopotames deviennent de plus en plus agressifs au fil des années.

Les pirogues feraient souvent l'objet d'attaques des hippopotames, généralement en pleine eau profonde, mais quelques fois lorsqu'elles sont simplement sur les rives. Ce problème inquiète principalement les pêcheurs qui se sentent de plus en plus exposés à des incidents.

Les hippopotames restent immergés et, au passage des pirogues, des pêcheurs, des traversiers, émergent pour les renverser et prennent les Hommes en nage, en chasse. Parfois, les hippopotames entament la chasse, sur les berges jusque dans l'eau, dès que les pêcheurs viennent reprendre leurs pirogues entre 4h et 5h du matin pour aller sur l'eau. Les incidents les plus graves arrivent le plus souvent dans la pénombre du crépuscule et du levé du jour. Les

hippopotames sont généralement attirés dans ces cas, par les lumières des torches des pêcheurs ou les feux allumés par ceux-ci pour travailler. Par ailleurs, les attaques de pirogues touchent parfois le domaine commercial lorsque les pirogues transportent des marchandises pour des traversées.

Les pêcheurs disent préférer pêcher en période de marée basse parce que les prises de poissons y sont plus importantes. Selon eux, les hippopotames semblent pourtant plus agressifs à marée basse. En effet, l'eau étant plus chaude et rare, les hippopotames ont tendance à défendre farouchement leur territoire. Par ailleurs, les activités de pêche qui se déroulent au petit matin, coïncident avec le retour des hippopotames dans l'eau, après la nuit de pâture. La gêne provoquée par les pêcheurs au repos des hippopotames contribue certainement à exacerber leur agressivité.

Les filets font également l'objet de nombreux dommages de la part des hippopotames. Les techniques locales de pêche reposent essentiellement sur le piégeage des poissons dans des filets maillants posés non loin des rives. Les filets sont souvent posés dans des endroits que les hippopotames occupent car selon les communautés locales, « les poissons et les hippopotames marchent ensemble » ; ce qui illustre bien leur connaissance de la concentration des poissons aux pieds des hippopotames. Les hippopotames adultes détruisent facilement les filets qui s'entremêlent dans leurs pieds à leur passage. Ils sont également capables de détruire volontairement des filets qui les dérangent dans l'eau.

#### 2.2.4. Psychose

L'éventualité d'être attaqué par les hippopotames limite les activités sur les plans d'eau et leurs berges. La présence et les attaques des hippopotames ne sont pas prévisibles. L'hippopotame est capable d'attaquer aussi bien dans l'eau que sur terre ferme, de nuit comme de jour. Les populations n'appliquent aucune méthode d'atténuation et préfèrent l'évitement de certaines zones car disent-elles « Rien ne marchent avec les hippopotames ».

Les zones ayant enregistré des attaques graves sont redoutées par les populations, qui évitent parfois de s'y rendre. Parfois, la simple présence d'un hippopotame bloque les populations dans leurs activités, car elles refusent de prendre des risques en s'approchant de la zone.

### 2.3. Sources et manifestations des conflits

#### 2.3.1. Manifestations des conflits

Le tableau suivant résume les manifestations des divers types de conflits indiqués par les populations.

Types de conflit	Manifestations
Destruction de filet de pêche	Des filets de pêche sont détruits lors des activités de pêche dans tous les villages
Attaque de pirogue	- Les pêcheurs sont attaqués quotidiennement en pleine activité de pêche la nuit et au petit-matin ; - Des pirogues stationnées sont détruites
Attaque de personne	- Poursuites des pêcheurs plus fréquents à Taabo village et à Tiassalé ; - Pêcheurs blessés au pied en 1993 à Taabo ; - Décès de 11 personnes à Taabo en 1993 ; - Mort d'hommes à Pacobo en 2017 ; - 03 personnes tuées à Kotiéssou entre 2006-2020.

Destruction de plantation et de champs	- Destruction de cultures maraîchères (tomate, aubergine) et vivrières (banane, riz et maïs) dans tous les villages.
Défense de territoire/ Psychose	- Taboïtien et Sindréssou, regorgent de zones strictement interdites d'accès en raison de la forte présence des hippopotames ; - Certains pêcheurs (notamment les jeunes autochtones de Sokrogbo) ont abandonné l'activité en raison des risques ; - Les agriculteurs sont parfois empêchés d'accéder à leurs champs ; - Les populations sont contraintes parfois de renoncer aux traversées du fleuve.

**Tableau 3.** *Priorisation des types de conflits par village, Avril 2021, Doba SORO*

L'on constate que les manifestations sont fonction du type de conflit entre l'homme et l'hippopotame.

### 2.3.2. Source des conflits homme-hippopotame

**Les facteurs naturels.** Les conflits homme-hippopotames peuvent être causés par des facteurs naturels. L'étude a permis d'identifier quatre (04) principaux.

- La proximité des villages et des cultures par rapport au fleuve ou au barrage. Les hippopotames sont des animaux herbivores qui sortent de l'eau la nuit pour se nourrir de plantes. Ils peuvent parcourir de longues distances et causer des dégâts aux cultures des populations riveraines. Les conflits sont souvent liés à la concurrence pour l'accès aux ressources naturelles, notamment l'eau, la nourriture et l'espace. Par exemple, des concessions de Taabo Village sont situées à deux-cent (200) mètres du barrage. À cet exemple, il faut ajouter les cultures maraîchères qui se pratiquent dans la plupart des villages à quelques mètres du fleuve.

- L'augmentation de l'effectif des hippopotames dans les eaux. La chasse est interdite et les hippopotames n'ont pas de prédateurs. En dehors des conflits entre eux et du décès pour cause de maladie, les hippopotames vivent en toute quiétude.

- La présence de petits aux pieds des hippopotames mères. La femelle protège féroce­ment son petit contre les hippopotames mâles adultes et toute autre forme de présence humaine.

- Les conflits territoriaux des mâles, qui les rendent agressifs également à l'endroit des humains.

Les différents éléments énumérés peuvent être considérés comme des causes naturelles de conflits hommes-hippopotame aux bords du fleuve Bandama et du barrage de Taabo.

**Les facteurs humains.** La création de barrage accroît considérablement l'étendue des rives où l'eau est relativement peu profonde, plus chaude et stable en profondeur, ce qui convient parfaitement aux hippopotames. Cela pourrait expliquer leur présence accrue à Taabo Village. Mais on note également la présence d'un plus grand nombre à Taboïtien. Ce lieu est considéré comme « le Sanctuaire des hippopotame » dans la zone.

En dehors de la création de barrages, quelques actions humaines représentant les facteurs de conflits ont été relevés dans la zone.

- La surexploitation des berges engendre l'insuffisance de pâturage et poussent les hippopotames à s'aventurer loin des berges dans les champs.

- L'utilisation commune des pentes douces par les hippopotames et les pêcheurs. En d'autre terme, « là où les hippopotames sortent pour aller chercher à manger, c'est par là aussi que l'homme passe pour aller à la pêche dans le fleuve » (M. K).

- La construction des barrages constitue un blocage pour la migration des hippopotames. Ceux ayant été piégés en amont par les travaux du barrage, ils y restent de façon permanente causant plus de conflits. Ceux ayant été piégés en aval y demeurent définitivement.
  - La pratique intempestive de la pêche de jour comme de nuit ne respectant pas les heures de repos des hippopotames. Comme l'affirme ce pêcheur : « nous partons pêcher à l'heure ou l'hippopotame doit dormir. C'est l'une des raisons pour lesquelles on ne peut pas s'entendre. ». En effet, l'hippopotame sort la nuit se nourrir et rentre le matin pour se reposer la journée. C'est en ces moments que l'activité de pêche se pratique et perturbe sa quiétude.
  - L'utilisation de pirogues de fabrication traditionnelle, non stable sur l'eau et non motorisée pour être rapide ne permet pas aux pêcheurs d'échapper en cas d'attaque.
  - L'activité clandestine de l'orpaillage qui perturbe la quiétude des hippopotames à travers les bruits des moteurs des engins de dragages, la pollution du fleuve par le mercure et la dégradation de la turbidité de l'eau.
  - Les bruits assourdissants des engins de pompage d'eau de la Société d'étude et de développement de la Culture Bananière (SCB) et ceux des hélicoptères volant à basse altitude pour pulvériser les champs rendent les hippopotames de plus en plus violents dans la zone.
  - Les objets lumineux utilisés par des pêcheurs pendant la nuit (torche, cigarette, feu, etc.) irritent les hippopotames.
- La quiétude des hippopotames est de plus en plus perturbée par ces actions de l'homme dans les zones de Taabo et Tiassalé. Ce qui rend l'animal de plus en plus agressif, causant ainsi de nombreux dégâts.

### 3. Discussion

Il est strictement interdit de les abattre. Cela favorise leur reproduction en toute sécurité et par ricochet leur multiplication dans les eaux. Comme l'a décrit Triplet (2009, p. 122), les hippopotames sont généralement en troupeau et vivent sur des territoires donnés. Ils y établissent leur habitat et quittent rarement. Cette vie communautaire s'apparente à celle des humains qui eux-aussi sont établis dans les villages mitoyens du fleuve Bandama depuis des lustres.

Ailleurs dans le sanctuaire de la faune de Dhidhessa et ses environs, au sud-ouest de l'Éthiopie, une étude note la perte et les dommages aux cultures (63%), les attaques directes sur les humains (22,9%), la prédation du bétail et l'augmentation de la mortalité des hippopotames en tant que sources de conflits. La majorité des répondants (74,4%) ont constaté une augmentation de la tendance des conflits, attribuée à la rareté alimentaire dans la zone tampon et à l'expansion agricole (Tefera, Tessema, Bekere, Gutema, 2024).

Les communautés des villages autour du fleuve Bandama et du barrage de Taabo exploitent les mêmes espaces avec les hippopotames. Cette proximité présente une difficile cohabitation entre l'homme et l'hippopotame. Le rapprochement des habitats a des conséquences. Les hippopotames « envahissent des établissements humains, causent des dégâts aux cultures et aux biens personnels » (Triplet, 2009, p. 278). Les troupes observées dans à Taboitié et à Taabo, en témoignent. On en compte des dizaines dans la zone d'étude. Les cas de conflits soulignés par les populations des départements de Taabo et Tiassalé sont identiques à la situation décrite par cet auteur.

Par ailleurs, Kedl (2015, p. 81) avait déjà averti que le Programme Kandadji de Régénération des Écosystèmes et de Mise en Valeur du Fleuve Niger et son barrage engendreraient des modifications de l'habitat de l'hippopotame commun et pourraient donc amplifier le conflit avec les populations humaines locales. À Taabo Village, la création du barrage a engendré une présence massive de d'hippopotames, créant ainsi de nombreux conflits homme-hippopotames. D'ailleurs, les résultats ont montré qu'il existe une forte

concentration d'hippopotames dans la zone ; causant ainsi régulièrement des dégâts de filet de pêche et la psychose au niveau des populations.

Les communautés pratiquent l'agriculture aux abords du fleuve. Elles descendent dans le fleuve pour pêcher, faire la lessive et se baigner. Selon Kabré, Koné, Saley, Nandnaba et Sawadogo (2006, p. 72), la pratique des cultures à proximité des eaux ; habitat et espace de l'hippopotame se fait sans tenir compte de la présence de l'hippopotame. Ce qui cause des pertes de cultures. Amoussou (2006, p. 14) va plus loin en affirmant que les conflits homme-hippopotames sont causés par la proximité, surtout la difficile cohabitation entre les deux entités. La perte des cultures, les dégâts de filets et tous les autres dommages sont causés par l'exploitation commune de territoire dans les villages autour du fleuve Bandama et du barrage de Taabo. En somme, la cohabitation entre homme et hippopotame est à la base de nombreux conflits. Cela se perçoit dans plusieurs zones de l'Agneby-Tiassa. Les conflits homme-hippopotames sont présents dans de nombreux pays africains, surtout au sud de Sahara. Les causes et manifestations sont presque identiques. Ces conflits présentent également les mêmes facteurs. Comme le soulignent Tefera, Tessema, Bekere et Gutema (2024), les principales stratégies traditionnelles de mitigation des conflits incluent la surveillance, la clôture et le creusement de tranchées ; et la recommandation de libérer et de récupérer au moins les anciennes zones tampons dédiées à la faune pour mieux conserver et protéger la population d'hippopotames.

## Conclusion

L'étude nous a permis de faire l'ethnographie des conflits hommes-hippopotame dans les départements de Taabo et Tiassalé de la région de l'Agneby-Tiassa. Il existe beaucoup d'hippopotames dans la zone. Et l'interaction avec les humains ou leur activités cause de nombreux dégâts.

Les conflits entre les hommes et les hippopotames ont des conséquences négatives pour les deux parties. Pour les humains, ils entraînent des pertes économiques, des blessures ou des décès, ainsi qu'une hostilité envers les hippopotames et le respect des textes qui régissent la protection des espèces protégées. Pour les hippopotames, ils provoquent une réduction de leur habitat, une fragmentation de leurs populations, une augmentation du braconnage et une diminution de leur acceptabilité sociale.

Pour réduire les conflits entre les hommes et les hippopotames, il est nécessaire de mettre en place des mesures de prévention et de gestion qui tiennent compte des besoins et des intérêts des deux parties. Ces mesures peuvent inclure l'amélioration de la connaissance et du suivi des hippopotames et de leurs interactions avec les humains, la sensibilisation et l'éducation des populations locales sur l'importance et le comportement des hippopotames, le renforcement de la participation et de la responsabilisation des communautés locales dans la conservation des hippopotames.

A ces actions, on pourrait ajouter le développement d'alternatives économiques et d'incitations à la coexistence pacifique avec les hippopotames, l'installation de dispositifs de protection des cultures et des personnes contre les incursions des hippopotames, le renforcement de la réglementation et du contrôle de l'utilisation des ressources naturelles partagées par les hommes et les hippopotames.

## Références bibliographiques

Bassirou Yaou, A. (2019) *Impact socio-économique de la cohabitation entre population insulaire et hippopotame: cas de la commune de Ayorou* [Mémoire de Licence, Université de Tillabéri].

[https://www.memoireonline.com/05/20/11855/m\\_Impact-socio-économique-de-la-cohabitation-entre-population-insulaire-et-hippopotame-cas-de-la-comm0.html](https://www.memoireonline.com/05/20/11855/m_Impact-socio-économique-de-la-cohabitation-entre-population-insulaire-et-hippopotame-cas-de-la-comm0.html) (consulté le 17 avril 2021).

- Ernest, A. (2006). Données biologiques, éco-éthologiques et socio-économiques sur les groupes d'hippopotames (*Hippopotamus amphibius*) isolés dans les terroirs villageois en zones humides des départements du Mono et du Couffo au Sud-Bénin. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin*, 53. <https://www.researchgate.net/publication/262932578> (consulté le 17 avril 2021).
- Etotépé, S., Chabi, D. & Pedro, E. D. (2017). Conflits hommes-hippopotames dans la Réserve Communautaire d'Adjamè au sud-ouest du Bénin. *Bulletin de la Recherche Agronomique du Bénin*, 82.
- Georges, K. (2015). *Impacts des barrages sur les populations d'hippopotames et gestion du conflit avec l'homme : le cas du barrage de kandadji sur le fleuve Niger*, [Mémoire de Maîtrise en biologie, Centre Universitaire de Formation en Environnement et Développement Durable, Université de Sherbrooke]. [https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/8117/Kedl\\_Georges\\_MEI\\_2015.pdf?sequence=1&isAllowed=y](https://savoirs.usherbrooke.ca/bitstream/handle/11143/8117/Kedl_Georges_MEI_2015.pdf?sequence=1&isAllowed=y) (consulté le 19 mai 2023)
- Ministère des Eaux et Forêts (MINEF) (2020). *Protocole de gestion des conflits Homme-Faune Sauvage*, MINEF, Côte d'Ivoire.
- Oumani, A., Ali, M., Boube, M. & Sani M. (2012). Etude du comportement social et de l'aire de répartition des hippopotames communs (*Hippopotamus amphibius*) Linné 1758 dans la Commune rurale d'Ayorou (Niger). *Journal des Sciences de l'Environnement*, 63-67. <https://www.researchgate.net/publication/262932578> (consulté le, 23 mai 2023).
- Patrick, T. (2009). *Manuel de gestion des aires protégées d'Afrique francophone*, Awely.
- Peter, N., Brice, S. & Georg, G. (2011). Protection de la Nature en Afrique de l'Ouest: Une Liste Rouge pour le Bénin. *International Institute of Tropical Agriculture*, Ibadan, Nigeria.
- Saley Mahaman, B. & Issiaka, S. (2009). Impacts de la variabilité climatique sur les ressources en eau et les activités humaines en zone tropicale humide : Cas de la Région de Daoukro en Côte d'Ivoire. *European Journal of Scientific Research*, 72 (1), 209-222 [https://www.researchgate.net/publication/238072932\\_Impacts\\_de\\_la\\_Variabilite\\_Climatique\\_Sur\\_Les\\_Ressources\\_en\\_Eau\\_et\\_Les\\_Activites\\_Humaines\\_en\\_Zone\\_Tropicale\\_Humide\\_Cas\\_de\\_la\\_Region\\_de\\_Daoukro\\_en\\_Cote\\_D'ivoire](https://www.researchgate.net/publication/238072932_Impacts_de_la_Variabilite_Climatique_Sur_Les_Ressources_en_Eau_et_Les_Activites_Humaines_en_Zone_Tropicale_Humide_Cas_de_la_Region_de_Daoukro_en_Cote_D'ivoire) (consulté le 15 avril 2023).
- Saley, H., Koné, L., Nandnaba, S., Kabre & Bobodo A. S. (2006). Gestion de la zone d'interface écologique faune-population : le cas de l'hippopotame au Burkina, *Annales de l'Université de Ouagadougou- Série C*, 177-205.
- Tefera, G.G., Tessema, T.H., Bekere, T.A. & Gutema, T.M. (2024). Human- common hippo (*Hippopotamus amphibius*)-conflict in the Dhidhessa Wildlife Sanctuary and its surrounding, Southwestern Ethiopia. <https://doi.org/10.1371/journal.pone.0303647>